

SIRIUS MEDIA

259 rue Saint-Honoré

75001 PARIS

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2025

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Annexe ANC 2022-06</i>	5 à 18

CABINET ROUGERON DAVIDAN
38 QUAI DES CARRIERES

94220 CHARENTON LE PONT
01 48 93 40 82

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions						
	Install. techniques, matériel et outillage indus.						
Autres immobilisations corporelles	3 461	2 686	776	698	78	11.17	
En cours, avances et acomptes							
Immobilisations financières (1) :							
Participations	35 985 950	28 954 531	7 031 419	14 062 839	7 031 420	50.00	
Créances rattachées à des participations	5 760 270	2 880 135	2 880 135	3 782 013	901 877	23.85	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières				25 000	25 000	100.00	
Total de l'actif immobilisé (III)	41 749 682	31 837 352	9 912 330	17 870 549	7 958 219	44.53	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours :						
	Matières premières et autres approvision.						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	866 711	25 199	841 513	5 002	836 511	NS
	Autres créances	169 477		169 477	79 482	89 995	113.23
	Charges constatées d'avance				4 910	4 910	100.00
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
Actions propres	22		22	276	253	91.89	
Autres titres							
Instruments fi. à terme et jetons détenus							
Disponibilités	40 660		40 660	1 510	39 150	NS	
Total de l'actif circulant (IV)	1 076 871	25 199	1 051 672	91 180	960 493	NS	
Frais d'émission des emprunts (V)							
Primes de remboursement des emprunts (VI)							
Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	42 826 552	31 862 550	10 964 002	17 961 729	6 997 727	38.96	

(1) Dont à moins d'un an

0

(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 122 913 250)	122 913 250		4 148 450		118 764 800	NS
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	308 497		5 595 471		5 286 974	94.49
	Ecarts de réévaluation						
	Ecarts d'équivalence						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
Autres réserves							
Report à nouveau	33 089 783		9 071 708		24 018 075	264.76	
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	95 707 711		24 018 075		71 689 636	298.48	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	22 169		14 979		7 190	48.00	
Total des capitaux propres (I)	5 553 576		23 330 882		17 777 306	76.20	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées	1 150 000		650 000		500 000	76.92
Total autres fonds propres (I bis)	1 150 000		650 000		500 000	76.92	
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
Total des provisions (II)							
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires	7 747 793		6 710 725		1 037 068	15.45
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 736		79 296		74 560	94.03
	Emprunts et dettes financières diverses			89 422		89 422	100.00
	Instruments financiers à terme						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	15 000				15 000	
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 104 656		1 236 266		868 389	70.24
	Dettes fiscales et sociales	170 907		28 288		142 618	504.16
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	5 324 488		32 498 613		27 174 126	83.62	
Produits constatés d'avance							
Total des dettes (III)	15 367 579		40 642 611		25 275 032	62.19	
Ecarts de conversion passif (IV)							
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	10 964 002		17 961 729		6 997 727	38.96	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

10 530 344 36 631 250

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	697 093		697 093		98	696 995	NS
Montant net du chiffre d'affaires	697 093		697 093		98	696 995	NS
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions							
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions							
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles							
Autres produits			62		1	61	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			697 155		99	697 056	NS
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises							
Variation de stock							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock							
Autres achats et charges externes (1)			1 880 966		1 177 221	703 745	59.78
Impôts, taxes et versements assimilés			875		1 475	600	40.69
Salaires			63 534		58 851	4 683	7.96
Cotisations sociales			23 906		19 597	4 308	21.98
Dotations aux amortissements et aux dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			730		701	29	4.08
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées							
Autres charges			432		8	424	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			1 970 443		1 257 854	712 589	56.65
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 273 288		1 257 755	15 533	1.24
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation (2)	369 553		245 274		124 279	50.67
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)						
Autres intérêts et produits assimilés (2)						
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immobilisations financières						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des produits financiers (V)	369 553		245 274		124 279	50.67
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	9 911 555		21 923 111		12 011 556	54.79
Intérêts et charges assimilées (3)	111 888 285		1 070 901		110 817 384	NS
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	445		4 392		3 946	89.86
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des charges financières (VI)	121 800 285		22 998 404		98 801 881	429.60
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	121 430 732		22 753 130		98 677 603	433.69
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	122 704 021		24 010 885		98 693 136	411.03
Produits exceptionnels (VII)	27 323 500				27 323 500	
Charges exceptionnelles (VIII)	327 190		7 190		320 000	NS
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	26 996 310		7 190		27 003 500	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	28 390 207		245 373		28 144 834	NS
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	124 097 918		24 263 447		99 834 471	411.46
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	95 707 711		24 018 075		71 689 636	298.48

(2) Dont produits concernant les entreprises liées

(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	
Art. 831-1 - Principes généraux	5
- INFO. RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT ET À L'ACTIF	
Art. 832-1 - Mouvements des immobilisations, amortissements et dépréciations	7
Art. 832-2 - Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréc.	9
Art. 832-5 - Informations relatives aux filiales et participations	10
Art. 832-9 - État des échéances des créances à la clôture de l'exercice	12
- INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF	
Art. 832-11 - Capitaux propres	12
Art. 832-15 - État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	15
- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT	
Art. 832-18 - Ventilation du chiffre d'affaires	15
Art. 832-19 - Précisions relatives à certains éléments	15
Art. 832-20 - Honoraires des commissaires aux comptes	16
Art. 832-21 - Précisions relatives aux produits et charges inscrits en rés. except.	16
- INFO. DES ENGAGEMENTS ENVERS LES ORGANES DE DIRECTION OU DE SURVEILLANCE	
Art. 835-1 - Avances, crédits et engagements	16
- INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	
Art. 836-1 - Engagements hors bilan donnés et reçus	17
- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF	
Art. 837-1 - Informations relatives à l'effectif	18
Art. 837-2 - Informations relatives à l'effectif par catégorie	18

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Liste des principales méthodes

- Les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission peuvent être inscrits à **l'actif** et sont imputés sur les primes d'émission et de fusion ; en cas d'insuffisance, ces frais sont comptabilisés **en charges**, conformément à l'article **212-9 du PCG**.
- Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles sont **incorporés dans le coût de l'actif**, conformément aux articles **213-8 et 213-22 du PCG**.
- Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations financières sont **incorporés dans le coût de l'actif**, conformément aux articles **221-1 et 222-1 du PCG**.
- Les titres des sociétés contrôlées de manière exclusive sont **évalués au coût historique**, conformément à l'article **221-4 du PCG**.
- Les frais d'émission des emprunts sont comptabilisés **en charges**, conformément à l'article **212-11 du PCG**.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Événements post-clôture

Le 9 février 2026, le Président-Directeur Général, agissant en application des pouvoirs qui lui ont été consentis par le Conseil d'administration en date du 29 août 2024, agissant lui-même sur délégation de compétence octroyée au titre de la vingtième résolution de l'assemblée générale du 27 juin 2024, constate la conversion des 12.500 OCA donnant droit à l'émission de 1.136.363.636 actions ordinaires nouvelles de 0,1 euro de valeur nominale chacune, décide l'émission des 1.136.363.636 actions ordinaires nouvelles et constate par conséquent la réalisation définitive d'une augmentation de capital d'un montant de 113.636.363,60 euros, le capital social de la Société se trouvant ainsi porté de 122.913.250,30 euros à 236.549.613,90 euros.

Le Tribunal des Activités Économiques de Paris a ouvert, le 14 avril 2026, une procédure de redressement judiciaire au bénéfice de SIRIUS MEDIA PRODUCTION, sous-filiale de la Société.

Informations significatives

A la suite de la conclusion d'un contrat d'émission entre la Société et un Investisseur externe en date du 14 juin 2024 en vue de la mise en place d'un financement obligataire par émission d'OCA d'une valeur nominale de 100 euros chacune pouvant atteindre un montant maximal d'emprunt obligataire de 3.000.000 d'euros, il a été conclu un avenant à ce contrat initial en date du 2 septembre 2024 en vue d'augmenter le montant total de la facilité à 4.000.000 euros en dix tranches de 400.000 euros chacune. Du 21 mars 2025 au 12 décembre 2025, l'Investisseur a souscrit au total à 36.000 OCA de la Société pour un prix de souscription équivalent à 92% du montant nominal total des 36.000 OCA, soit pour 3.312.000 euros, la différence correspondant aux intérêts de l'emprunt obligataire au taux de 8% constatés lors de la conversion des OCA.

En date du 4 mai 2025, il a été conclu un protocole d'accord transactionnel entre les sociétés du groupe SIRIUS MEDIA et les cédants des titres des filiales de SIRIUS MEDIA visant à mettre fin à tous litiges qui les opposent.

Il ressort ainsi de ce protocole d'accord une réduction du montant total des Crédits-Vendeurs pour l'acquisition des titres TRIPLE A et SIRIUS MEDIA PRODUCTIONS pour les ramener au global à un montant total forfaitaire fixe et définitif d'un million d'euros.

Concernant SIRIUS MEDIA, ce protocole aura pour effet de réduire ses autres dettes de 27 M€ en 2025, d'où la constatation d'un produit exceptionnel pour 27 M€ dans les comptes de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Matériel de bureau et matériel informatique	2 654	808		3 461
Immobilisations financières				
Participations	35 985 950			35 985 950
Créances rattachées à des participations	3 782 013	1 978 258		5 760 270
Autres immobilisations financières	25 000		25 000	
TOTAL	39 795 617	1 979 066	25 000	41 749 681

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Matériel de bureau et matériel informatique	1 956	730		2 686
TOTAL	1 956	730		2 686

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement	Mode d'amortissement
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Matériel de bureau et matériel informatique	3 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	21 923 111	7 031 420			28 954 531
Sur autres immobilisations financières		2 880 135			2 880 135
Sur comptes clients	25 199				25 199
TOTAL	21 948 310	9 911 555			31 859 865

La dotation aux provisions pour dépréciation des titres de participation pour 7 M€ constaté sur l'exercice concerne la dépréciation complémentaire des titres de participation de la filiale TRIPLE A.

La dotation aux provisions pour dépréciation des autres immobilisations financières pour 3 M€ constaté sur l'exercice concerne la dépréciation du compte courant de la filiale TRIPLE A.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRÉC. POSTES IMMO., AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-2)

Immobilisations - Augmentations de l'exercice

	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Matériel de bureau et matériel informatique			808		
Immobilisations financières					
Créances rattachées à des participations			1 978 258		
TOTAL GENERAL			1 979 066		

Immobilisations - Diminutions de l'exercice

	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Autres immobilisations financières			25 000		
TOTAL GENERAL			25 000		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Amortissements - Dotations de l'exercice

	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Matériel de bureau et matériel informatique		730		
Immobilisations financières				
TOTAL GENERAL		730		

Amortissements - Diminutions de l'exercice

Informations relatives aux filiales et participations

(Art. 832-5)

SIRIUS MEDIA
75001 PARIS

Page : 11

Informations financières Filiales et participations	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la société	Montant des engagements donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
			brute	nette						
Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale - TRIPLE A	8 950 024	51.00	35 985 950	7 031 419	5 390 718		146 068	9 330 608		
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1 - françaises - étrangères										
A. Total des filiales			35 985 950	7 031 419	5 390 718					
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque participation										
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1 - françaises - étrangères										
B. Total des participations										
C. Total des filiales et des participations (A + B)			35 985 950	7 031 419	5 390 718					

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	5 760 270	0	5 760 270
Clients douteux ou litigieux	30 200	30 200	
Autres créances clients	836 511	836 511	
Taxe sur la valeur ajoutée	169 477	169 477	
TOTAL	6 796 459	1 036 189	5 760 270

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
ACTIONS	0.10	41 484 501	1187648002		1229132503

Le 31 janvier 2025, le Président-Directeur Général, agissant en application des pouvoirs qui lui ont été consentis par le Conseil d'administration en date du 8 mars 2024, agissant lui-même sur délégation de compétence octroyée au titre de la quinzième résolution de l'assemblée générale du 29 juin 2023, constate la conversion de 4.500 OCA donnant droit à l'émission de 34.534.196 actions ordinaires nouvelles de 0,1 euro de valeur nominale chacune, décide l'émission des 34.534.196 actions ordinaires nouvelles et constate par conséquent la réalisation définitive d'une augmentation de capital d'un montant de 3.453.419,60 euros, le capital social de la Société se trouvant ainsi porté de 4.148.450,10 euros à 7.601.869,70 euros.

Le 7 avril 2025, le Président-Directeur Général, agissant en application des pouvoirs qui lui ont été consentis par le Conseil d'administration en date du 8 mars 2024, agissant lui-même sur délégation de compétence octroyée au titre de la quinzième résolution de l'assemblée générale du 29 juin 2023, constate la conversion de 4.000 OCA et intérêts de 86.177,76 euros donnant droit à l'émission de 69.674.737 actions ordinaires nouvelles de 0,1 euro de valeur nominale chacune, décide l'émission des 69.674.737 actions ordinaires nouvelles et constate par conséquent la réalisation définitive d'une augmentation de capital d'un montant total de 6.967.473,70 euros, le capital social de la Société se trouvant ainsi porté de 7.601.869,70 euros à 14.569.343,40 euros.

Le 23 juin 2025, le Président-Directeur Général, agissant en application des pouvoirs qui lui ont été consentis par le Conseil d'administration en date du 29 août 2024, agissant lui-même sur délégation de compétence octroyée au titre de la vingtième résolution de l'assemblée générale du 27 juin 2024, constate la conversion de 8.000 OCA donnant droit à l'émission de 233.150.766 actions ordinaires nouvelles de 0,1 euro de valeur nominale chacune, décide l'émission des 233.150.766 actions ordinaires nouvelles et constate par conséquent la réalisation définitive d'une augmentation de capital d'un montant total de 23.315.076,60 euros, le capital social de la Société se trouvant ainsi porté de 14.569.343,40 euros à 37.884.420 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Le 15 octobre 2025, le Président-Directeur Général, agissant en application des pouvoirs qui lui ont été consentis par le Conseil d'administration en date du 29 août 2024, agissant lui-même sur délégation de compétence octroyée au titre de la vingtième résolution de l'assemblée générale du 27 juin 2024, constate la conversion de 14.500 OCA donnant droit à l'émission de 725.288.303 actions ordinaires nouvelles de 0,1 euro de valeur nominale chacune, décide l'émission des 725.288.303 actions ordinaires nouvelles et constate par conséquent la réalisation définitive d'une augmentation de capital d'un montant total de 72.528.830,30 euros, le capital social de la Société se trouvant ainsi porté de 37.884.420 euros à 110.413.250,30 euros.

Le 23 décembre 2025, le Président-Directeur Général, agissant en application des pouvoirs qui lui ont été consentis par le Conseil d'administration en date du 29 août 2024, agissant lui-même sur délégation de compétence octroyée au titre de la vingtième résolution de l'assemblée générale du 27 juin 2024, constate la conversion de 1.000 OCA donnant droit à l'émission de 125.000.000 actions ordinaires nouvelles de 0,1 euro de valeur nominale chacune, décide l'émission des 125.000.000 actions ordinaires nouvelles et constate par conséquent la réalisation définitive d'une augmentation de capital d'un montant total de 12.500.000 euros, le capital social de la Société se trouvant ainsi porté de 110.413.250,30 euros à 122.913.250,30 euros.

Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur nominale	Commentaires/Droits conférés
Actions ordinaires	1 229 132 503	0.10	
TOTAL	1 229 132 503		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	4 148 450			118 764 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 595 471			5 286 974-
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	9 071 708-	24 018 075-		
Résultat de l'exercice	24 018 075-	24 018 075		
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	14 979			
Total des capitaux propres	23 330 882-	0		113 477 826

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				122 913 250
Primes d'émission, de fusion, d'apport				308 497
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				33 089 783-
Résultat de l'exercice		95 707 711-		95 707 711-
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées			7 190	22 169
Total des capitaux propres		95 707 711-	7 190	5 553 576-

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires	7 747 793	7 747 793		
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 736	4 736		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 104 656	2 104 656		
Personnel et comptes rattachés	10 721	10 721		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 164	15 164		
Taxe sur la valeur ajoutée	144 451	144 451		
Autres impôts taxes et assimilés	571	571		
Groupe et associés	4 837 235	0	4 837 235	
Autres dettes	487 252	487 252		
TOTAL	15 352 579	10 515 344	4 837 235	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 312 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 087 000			

- VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES -

(Art. 832-18)

Par catégorie d'activités	Montant N	Montant N-1
Prestations de services	697 093	
TOTAL	697 093	

Par marchés géographiques	Montant N	Montant N-1
France	697 093	
TOTAL	697 093	

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	369 553
Créances clients et comptes rattachés	433 311
TOTAL	802 864

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres emprunts obligataires	1 973 471
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 674
Emprunts et dettes financières diverses	266 374
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	259 916
Dettes fiscales et sociales	7 707
TOTAL	2 512 142

- HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES -

(Art. 832-20)

1. Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	44 500	
TOTAL	44 500	

- PRÉCIS. RELATIVES AUX PRODUITS ET CHARGES INSCRITS EN RÉS. EXCEP. -

(Art. 832-21)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Protocole accord transactionnel	27 323 500	7788000000
- réduction autres dettes		
TOTAL	27 323 500	
Charges exceptionnelles		
- Dotation amortissement dérogatoire	7 190	6872500000
TOTAL	7 190	

- AVANCES, CRÉDITS ET ENGAGEMENTS -

(Art. 835-1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

Engagements donnés

Dans le cadre de l'achat des actions de TRIPLE A, SIRIUS MEDIA avait repris les engagements, appelés Engagements Initiaux, pris au profit des sociétés SAS BRAIN PRODUCTIONS, CAPUCINE PRODUCTION et LB PRODUCTIONS par PARK CAPITAL (les vendeurs initiaux). Ses engagements étaient les suivants :

- Compléments de prix payés aux vendeurs initiaux représentant un total de 10% des revenus (x) générés par deux films, calculés selon la formule suivant : $\{(x - 20 \text{ millions}) - 50 \text{ millions}\} \times 10\%$
- Des garanties d'avances aux vendeurs initiaux du montant des impositions dues au titre des cessions initiales, dont l'éventuel paiement viendrait s'imputer sur les montants dus aux vendeurs initiaux tel que détaillés ci-dessus, et pour un montant total maximum de 799.999,99 euros.

A la suite de la conclusion du protocole d'accord transactionnel du 4 mai 2025, les cédants renoncent définitivement et irrévocablement à ces Engagements Initiaux.

De même, SIRIUS MEDIA avait pris l'engagement de verser à PARK CAPITAL un complément de prix éventuel et conditionnel d'un montant maximum de 76 216 772,74 euros. Ce Complément de Prix devait être payé par SIRIUS MEDIA à PARK CAPITAL au plus tard le 30 septembre 2024, sous réserve que l'EBITDA 2023, tel qu'il ressortira des comptes de la société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit au moins égal à 20 000 000 euros.

Il est précisé que toute somme due au titre des Engagements Initiaux transférés et du Prix de Cession Initial Bloc B, sera déduite du Complément de Prix dû par le Cessionnaire au Cédant.

Sous réserve que l'EDBITDA 2023 soit au moins égal à 20.000.000 d'euros ledit Complément de Prix sera calculé selon la formule suivante :

Complément de prix = $EBITDA_{2023} \times 4,9075 \times 51\%$

A la suite de la conclusion du protocole d'accord transactionnel du 4 mai 2025, PERPETUA (ex PARK CAPITAL) renonce définitivement et irrévocablement à la perception de tout Complément de prix.

Enfin, à la suite du protocole d'accord transactionnel du 4 mai 2025, SIRIUS MEDIA accepte de se substituer à première demande de Wiseed à Brain Productions en qualité de caution solidaire donnée pour le compte de SIRIUS MEDIA PRODUCTIONS à la masse des obligataires représentée par la société Wiseed, conformément à un acte en date du 25 septembre 2024 s'agissant de (i) l'engagement de caution solidaire et indivisible pour un montant de 1.120.600 euros en principal, augmenté des intérêts (y compris des intérêts de prorogation) accordé par Brain Productions le 21 décembre 2018 en marge du contrat d'émission obligataire n°1 conclu le 4 octobre 2018 entre

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

SIRIUS MEDIA PRODUCTIONS et WISEED et (ii) l'engagement de caution solidaire et indivisible pour un montant de 1.237.800 euros en principal, augmenté des intérêts (y compris des intérêts de prorogation) accordé par Brain Productions le 16 mai 2019 en marge du contrat d'émission obligataire n°2 conclu le 17 avril 2019 entre SIRIUS MEDIA PRODUCTIONS et WISEED et (iii) l'engagement de caution solidaire et indivisible pour un montant de 1.070.400 euros en principal, augmenté des intérêts (y compris des intérêts de prorogation) accordé par Brain Productions le 29 janvier 2020 en marge du contrat d'émission obligataire n°3 conclu le 4 décembre 2019 entre SIRIUS MEDIA PRODUCTIONS et WISEED, ces engagements de caution ayant fait l'objet d'avenants en date du 22 septembre 2020.

Le solde maximal de ces engagements s'élève à 946 K€ en principal, augmenté des intérêts et des frais complémentaires éventuellement supportés par Brain Productions du fait de la mise en oeuvre de ladite caution.

Engagements reçus

En date du 5 mai 2025, une convention de contre-garantie intra-groupe a été conclue entre SIRIUS MEDIA et sa filiale TRIPLE A, prévoyant que cette dernière s'engage, de manière irrévocable et inconditionnelle, à indemniser SIRIUS MEDIA à hauteur de 100% de toute somme - en principal, intérêts et frais complémentaires - que cette dernière serait effectivement amené à verser à Brain Productions, ou à tout tiers pour le compte de Brain Productions, au titre de l'exécution de l'engagement de garantie de SIRIUS MEDIA vis-à-vis de Brain Productions.

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF -

(Art. 837-1)

- L'effectif moyen pendant l'exercice est de **1 personne**, conformément à l'article D.123-200 du Code de commerce.

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF PAR CATÉGORIE -

(Art. 837-2)

Répartition des effectifs par catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Cadres	1
TOTAL	1